



Information aux Dirigeants

-

Chargés de Formation Continue

FINANCEMENTS POSSIBLES

- ↔ Plan formation de l'entreprise
- ↔ DIF
- ↔ Période de professionnalisation
- ↔ Fonds européens

Consultez votre organisme collecteur des fonds formation.

Nous consulter

10 jours pour devenir comptable d'une PME ! Du 22 février au 23 mars 2010

Confiez la comptabilité de votre entreprise à votre assistant(e) ou conjoint collaborateur...Grâce à la formation

DEVENIR COMPTABLE UNIQUE D'UNE PME

organisée par la CCI de Quimper Cornouaille

Pourquoi ?

Assurer, en interne, la totalité de l'activité comptable,

- de la saisie des écritures à la sortie des documents mensuels de gestion
- jusqu'à la transmission des documents de fin d'année à l'expert comptable...

Quels bénéfices ?

- Limiter les dépenses en sous-traitance
- Optimiser les relations avec les banques, les clients et les fournisseurs
- Rebondir sur l'expérience des participants

Contact : Patricia FLEGIER 02 98 98 29 60 . Patricia.flegier@quimper.cci.fr (*Programme au verso*)

✂ -----

Bulletin d'inscription / Renseignement : A retourner à FORMATION DES ENTREPRISES CCI de Quimper Cornouaille 145, avenue de Keradenec - 29330 QUIMPER Cedex – Fax : 02 98 98 29 39

Entreprise : Tél :

Adresse :

Personne à contacter : Fonction dans l'entreprise :

- Souhaite rencontrer un conseiller formation
- Souhaite s'inscrire au stage « Devenir comptable unique d'une PME »

Nom et Prénom du participant	Fonction dans l'entreprise

Nom et adresse de l'organisme payeur :

Signature :



DEVENIR COMPTABLE UNIQUE D'UNE PME

OBJECTIFS

> Pouvoir devenir le comptable unique d'une PME, de la saisie des écritures, sortie des documents mensuels de gestion jusqu'à la transmission des documents de fin d'année à l'expert comptable

> Maîtriser les relations avec les partenaires extérieurs, banquiers, clients et fournisseurs

PUBLIC : toute personne désirant pouvoir tenir la comptabilité d'une PME

> PROGRAMME

Les grands principes de la comptabilité (1 jour)

- Les buts et objectifs de la comptabilité
- Le Débit /Crédit
- Les différents états comptables : journaux, grand livre, balance...
- Le bilan et le compte de résultat

Les bases de la comptabilité (1 jour)

- Les différents types de comptabilité : réelle, simplifiée...
- Étude du plan comptable
- La TVA
- Les immobilisations

De la théorie à la pratique

- Le travail quotidien sur logiciel de comptabilité EBP, API, CIEL : Passation des écritures comptables courantes (2 jours) :

- Étude des différents modes de saisie : directe, guidée et création de modèles d'écritures
- Les écritures d'achats : imputation et classement des factures et avoirs
- Les écritures de ventes : saisie des factures, des avoirs, des remises...
- Études des différents modes de paiement et saisie des règlements des clients et des fournisseurs
- Les écritures spécifiques de la tenue de caisse
- La comptabilisation des salaires et des charges sociales

> MÉTHODE

- Alternance d'apports théoriques et de pratique
- Formation tournée sur la pratique, avec utilisation de plusieurs logiciels de comptabilité
- Analyse de cas concrets

> ORGANISATION

Durée : 10 jours

Dates : 22-23 février et 1-2-8-9-15-16-22-23 mars 2010

Coût : 1 750 €

Coût TPE : 1 479.80 € (tarif entreprises de moins de 10 salariés, inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés)

- La tenue des comptes bancaires et les relations avec le banquier (2jours)
 - Élaborer et tenir des états de suivi de la trésorerie par mois, semaine ou jour
 - Les moyens de paiement, leur dates de valeurs et le calcul des agios
 - Les commissions et frais bancaires
 - L'escompte, le découvert, la cession Dailly
 - Les arbitrages de trésorerie en court terme
 - Les investissements : les différents modes de financements
 - Le plan de financement à moyen terme
 - Le rapprochement bancaire sur EBP, API ou CIEL : pointage du relevé de banque, saisie des écritures de banque
- Le suivi des comptes des tiers (2 jours)
 - Élaborer et tenir un échéancier des clients et fournisseurs
 - Le lettrage manuel et automatique des comptes fournisseurs et clients
 - Le suivi des clients : les principes d'une relance efficace, études des procédures contentieuses, enregistrements comptables liés
 - Mesure de l'incidence d'une bonne gestion des tiers sur la trésorerie
- Les travaux périodiques (2 jours)
 - Établissement de la déclaration de la TVA, sortie des justificatifs et enregistrement des opérations
 - Les états de gestion mensuels : de la balance comptable au tableau de bord